



# CAHIER DES CHARGES





# Sommaire

---

1/ Présentation d'Accès PME .....	3
a. Projets concernés.....	3
b. Entreprises concernées.....	3
c. Orientations thématiques.....	3
d. Proposer un projet ?.....	4
2/ Critères de sélection.....	5
3/ Contacts.....	5

# 1/ Présentation d'Accès PME

## a/ Projets concernés

Accès PME est un dispositif opéré par le Pôle EMC2 pour des projets réalisés au sein de l'IRT Jules Verne (centre de recherche technologique mutualisé dédié au manufacturing). Cet appel à projet spécifique permet aux PME (pas encore membres ou partenaires de l'IRT), ayant déjà une structure de R&D interne, de s'appuyer sur l'expertise et le matériel de pointe de l'IRT Jules Verne pour réaliser leur projet et en particulier ceux concernant le développement de technologies de production innovantes.

Dans un objectif d'efficacité, différents types de projet sont éligibles, des études de faisabilité aux projets de recherche et technologie nécessitant des investissements conséquents dans des équipements innovants.

Le budget du projet doit être compris entre 50K€ et 2000K€ et les travaux doivent concerner des technologies relevant des TRL 4 à 6. (*Cf définition et échelle des TRL en annexe du document*).

## b/ Entreprises concernées

Le projet doit être collaboratif, c'est-à-dire impliquer plusieurs structures. Le porteur doit être une PME (< 250 salariés et <50M€ de CA), avec au moins un partenaire industriel (autre PME, ETI ou grand groupe), et l'IRT Jules Verne. Idéalement, un acteur académique sera également associé au projet. Il n'y a pas de limite au nombre de partenaires.

## c/ Orientations thématiques

Les orientations thématiques d'Accès PME s'établissent autour des technologies avancées de production pour répondre aux enjeux de l'usine du futur, et qui trouveront leurs applications dans les marchés de l'aéronautique, du naval (civil et militaire), de l'off-shore, du transport terrestre (automobile, ferroviaire,...) et de l'énergie (notamment des énergies marines renouvelables).



## Thématiques R&D adressées



PROCÉDÉS DE  
PRÉFORMAGE  
ET FORMAGE



ASSEMBLAGE



PROCÉDÉS DE  
FABRICATION  
ADDITIVE



MOBILITÉ DANS  
L'ESPACE INDUSTRIEL



FLEXIBILITÉ DE  
LA PRODUCTION

## d/ Proposer son projet

Pour déposer son projet, il suffit de remplir le formulaire en ligne sur le site internet :

[www.acces-pme.fr](http://www.acces-pme.fr)

Une fois votre formulaire envoyé, un chargé de projet vous contactera sous 48h afin de mieux appréhender vos besoins et les lignes directrices de votre projet.

Un comité de sélection ad hoc composé de l'IRT Jules Verne, du Pôle EMC2 et du GIE Albatros sélectionnera les projets les plus pertinents au regard de la feuille de route technologique de l'IRT Jules Verne et des orientations thématiques d'Accès PME. Il se réunira dans les 15 jours ouvrés suivant chaque relevé et notifiera le porteur de projet de sa décision dans les 48 heures suivant le comité de sélection.

>> prochains relevés le 05/07 et le 18/10

Les projets sélectionnés par le comité bénéficieront d'un accompagnement dans le montage du projet selon les modalités

en vigueur au sein de l'IRT Jules Verne. Cet accompagnement consistera en la description précise des travaux, du planning envisagé et de son budget associé. Dès cette étape un accord de confidentialité pourra être signé entre les différentes parties si l'une d'entre elles en fait la demande.

Durant cette phase, un pré-accord de consortium sera également établi concernant la propriété intellectuelle éventuelle issue des travaux.

Les projets non éligibles au dispositif Accès PME de l'IRT Jules Verne pourront faire l'objet d'un accompagnement par le Pôle EMC2 afin de les orienter vers d'autres dispositifs pertinents.

## 2/ Critères de sélection

---

Le Comité de Sélection analysera les projets sur la base des critères suivants :

- Les projets sélectionnés doivent s'inscrire dans le cadre des orientations thématiques précisées au point 1c/ de ce document;
- La nature des travaux de R&T du projet et son degré d'innovation;
- L'activité technique et/ou l'expertise scientifique nécessaire de l'IRT Jules Verne;
- Les verrous technologiques que le projet entend lever;
- La stratégie de valorisation;
- L'Impact socio-économique pour l'écosystème EMC2;
- Les caractéristiques du projet et du consortium :
  - Adéquation des moyens par rapport aux objectifs du projet;
  - Prise en compte des risques : faisabilité, calendrier,...

Il sera également tenu compte des autres programmes de R&T déjà en cours ou envisagés par les partenaires (cette indication sera donc à fournir), et de la volonté de poursuivre une collaboration avec l'IRT Jules Verne dans les suites des projets.

## 3/ Contacts

---

Pour toutes informations, adressez votre message à :

[contact@acces-pme.fr](mailto:contact@acces-pme.fr)

Ou contactez

**Guillaume Andres**

07 84 51 89 32

[guillaume.andres@pole-emc2.fr](mailto:guillaume.andres@pole-emc2.fr)

**Philippe Vadillo**

02 49 09 91 04

[philippe.vadillo@irt-jules-verne.fr](mailto:philippe.vadillo@irt-jules-verne.fr)

